

MÉMOIRE JUIVE DE PARIS

Bulletin n° 13

Février 2004

La Libération de la France dont nous allons commémorer, cette année, le soixantième anniversaire, est incarnée, pour nous, par deux volets. La reddition allemande à Paris, et à l'Est, la libération des camps de la mort par l'Armée Rouge. Le chapitre parisien est connu. Des plaques mortuaires l'évoquent un peu partout. Car il est vrai que « Libération » signifia combats, et donc

sacrifices.

On se souvient des documents publiés et maintes fois évoqués dans les médias. L'ordre de faire sauter la capitale n'a pas été respecté. Il y eut des morts, certes, mais la Libération s'est faite dans l'allégresse. A-t-on châtié tous les collaborateurs? Poser la question, c'est prouver que ce n'est pas évident.

La Résistance en France a encore des survivants.

Les Juifs, eux, menèrent un double combat, celui de la libération du pays, et celui du sauvetage des leurs.

La France a été, sans aucun doute, le pays où l'on a sauvé le maximum de Juifs. La situation géographique s'y prêtait et aussi le découpage du pays. On doit tenir compte des Français patriotes, mais aussi de la proximité de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne du nord, etc.

Nos frères polonais n'avaient pas les mêmes possibilités. Ils étaient plus nombreux. Il y eut des Polonais, en petit nombre, pour aider, mais, et je l'ai vu lors de mon séjour à Auschwitz, le nombre des victimes prédominait.

Même en France, les obstacles ne manquèrent pas, mais il y eut des militants qui prirent tous des risques. On pourrait évoquer le re-

marquable travail accompli par l'Organisation Juive de Combat (OJC) dans laquelle œuvra Frida Wattenberg.

Nous ne pouvons pas oublier ce que nous devons aux « Justes » de toutes les nations qui ont aidé à sauver des Juifs, adultes et enfants. Le Comité français pour Yad Vashem, présidé par le Docteur Richard Prasquier en apporte l'illustration.

Les troubles que connaissent actuellement les Français (encore faut-il le ramener à sa juste dimension) ne doivent pas nous faire oublier

À L'HEURE DE LA LIBERTÉ

Henry Bulawko

les « Justes », qui nous ont aidés.

La situation à l'Est fut toute différente.

Nous nous trouvions en

pays conquis par les na-

zis. Ils furent longtemps

les maîtres de la situation,

s'entourant d'esclaves et ne reculant pas devant les méthodes les plus cruelles pour l'extermination.

Il y avait les chambres à gaz, qui tiennent une place privilégiée dans la symbolique de l'extermination, mais c'était là une innovation. D'autres méthodes de liquidation furent utilisées. À voir les SS à l'œuvre (eux et leurs sé-

**La lutte à l'Est
pour la survie**

Suite page 6

L'ÉVÉNEMENT DU 20 OCTOBRE 2003

La « Mémoire Juive de Paris » fut à l'honneur ce jour là, à la mairie du IV^e arrondissement de Paris.

Deux membres de l'association, Véra Steinfeld et Madeleine Peltin-Meyer se sont vues remettre par le président Henry Bulawko, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nos vives félicitations à nos collaboratrices pour ces décorations amplement méritées.

Après les interventions d'usage, nous avons entendu celles des enfants des médaillées.

Jean-Alain et Michel pour Véra, (*ci-contre nous reproduisons le spirituel discours de Jean-Alain*).

Fabienne et Stéphane pour Madeleine.

Ce fut une rivalité de tendresse, d'affection et d'histoire.

Quant à l'humour, il est venu, ne vous en déplaise, de Stéphane, le magistrat ! Le sourire était sur toutes les lèvres.

Puis, vint le tour de Fabienne, la journaliste, de nous faire écouter la finesse de sa plume si délicate.

La cérémonie s'est prolongée devant un buffet particulièrement délicieux.

Nous remercions chaleureusement Madame Dominique Bertinotti, maire du IV^e, toujours prête à nous accueillir avec gentillesse dans les magnifiques salons de la mairie ■

Ernest Buchwald

JOURNÉE COMMÉMORATIVE À BRUZ EN BRETAGNE

Lettre adressée à :
Monsieur Robert Barre,
Maire de Bruz

Lors de nos témoignages avec mon ami Robert Frank à l'école du Vert-Buisson, je voudrais que vous sachiez combien j'ai été honorée par votre présence.

Cela marque l'importance que vous accordez aux douloureux événements du passé.

Un hommage doit être rendu au directeur, aux enseignants et aux élèves dont l'écoute et les questions pertinentes méritent d'être signalées.

L'attention émotionnelle était palpable. Je suis persuadée que le travail de mémoire est imprescriptible si l'on désire préserver l'avenir de nos enfants.

Le tragique bombardement dont les habitants de Bruz furent victimes pendant la seconde guerre mondiale me conforte dans cette pensée.

Merci pour votre magnifique livre sur Bruz qui restera dans les mémoires.

Croyez, monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux et bravo pour votre initiative.

Rachel Jedinak

LYCÉE de la « LÉGION D'HONNEUR »

Arrivées un peu en avance, nous avons visité le splendide et grandiose site de 17 hectare où est implanté ce lycée de 500 jeunes filles (dont la petite fille de notre amie Louise Lubliner)

Les élèves acceptées dans cet établissement sont filles ou petites filles d'officiers de l'armée française.

C'était la première fois que notre message allait être transmis de vive voix à des classes de terminale de ce lycée.

L'écoute a été pleine et chaude, leur professeur d'histoire est intervenu à plusieurs reprises pour enrichir l'exposé, comme par exemple, alors que je parlais de la zone « libre », il a expliqué en une courte phrase qu'il y avait une « zone libre » et une « zone occupée », j'ai ajouté qu'il y avait aussi une « zone italienne ».

À la fin, j'ai rappelé que malgré tous nos efforts de combat et de sauvetage, notre résistance n'avait pu empêcher la déportation de plus de 76 000 Juifs dont plus de 11 000 enfants, j'ai alors passé la parole à Ida Grynspan.

Comme à son habitude elle a été formidable, émouvante, parlant de la déportation de la petite fille de 14 ans qu'elle était alors au moment de son arrestation, et que trois gendarmes français étaient venus chercher chez ses parents nourriciers.

Puis ça été les questions-réponses, les

premières m'ont été adressées.

Par exemple, les élèves demandaient ce qu'il était advenu après la Libération des enfants passés en Suisse.

J'ai expliqué le retour des « planques », et, pour ceux dont les parents avaient été déportés, les maisons d'enfants, leur éducation et la préparation à leurs vies d'adultes.

Pour Ida, les questions ont été très nombreuses et très pointues :

- nourriture
- travail
- expériences médicales,
- solidarité entre les déportés
- origine des kapos,
- la marche de la mort, et enfin son

retour où elle a été soignée pendant de longs mois.

La veille de cette intervention, Ida revenait d'Espagne, invitée par le Lycée français de Madrid, où pendant trois jours, elle a parlé à plus de 860 élèves.

En Espagne, la Shoah, tout comme la guerre civile espagnole, ne sont pas au programme...

Tous ceux d'entre nous qui continuent incessamment à transmettre ce qui a été, espèrent que la jeune génération comprendra et prendra la relève pour lutter pour que de pareilles horreurs ne se reproduisent pas ■

Frida Wattenberg

TÉMOIGNAGES

LA MÉDAILLE DU MÉRITE MÉRITÉE...

Michel et moi qui adressons ces lignes à Véra, notre mère, nous n'avons pas été éduqués dans l'idée que nous ne sommes pas nés plus malins, en quoi que cela soit, que nos congénères de tous peuples et de tous poils.

Nous avons simplement reçu deux choses en héritage éducatif, toutes deux très marquantes dans nos vies.

La première est qu'un minimum de réussite sociale et éducative était pour nous tous une simple question instinctive de survie, la fortune héréditaire et foncière passant mal les exils. Cela ne voulait pas dire réussir à n'importe quel prix, mais bien à celui d'une exigence sur soi parfois féroce, dans une morale qui ne donne aux prétextes et aux excuses qu'une place faible, voire suspecte. La deuxième chose, c'est le prix de la mémoire. Notre histoire, celle de nos parents et proches, qu'ils aient survécu pour nous la raconter ou qu'il ait fallu des survivants pour nous la rapporter, c'était une chose quasi sacrée, lourde et, avouons-le, parfois même pesante. Si les Juifs ont pu repartir à zéro après tant de tentatives d'anéantissement, c'est probablement parce que, chaque fois, les quelques survivants suffisaient pour reconstituer la langue, les coutumes et les croyances. Ce facteur de survie doit plus, siècle après siècle, à nos mères qui nous ont raconté tout ça sur le bord du lit, qu'aux rabbins et aux soldats. Dans le travail de la « Mémoire juive », il y a tout cela.

La cruauté de l'histoire des hommes. Il y a aussi cette mémoire qui n'a pas besoin de vengeance. Qui ne se souvient de ces discussions dans toutes nos familles et des portes claquées, sur le sujet récurrent : « A-t-on le droit en 1955, d'aller, ou non, en vacances en Allemagne ? ».

Chez nous, chez Véra et Jacques, la vengeance n'était pas au menu. Il y a aussi dans la « Mémoire juive », le goût de la carpe farcie et des « seders » en famille lors desquels chacun hurle dans le vacarme général, on ne l'écoute pas.

Le 20 octobre 2003, notre trésorière, Véra Steinfeld, devient Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Il y a bien sûr, les blagues juives qui par leur autodérision sont un bon vaccin contre la connerie du siècle, quelque soit le siècle d'ailleurs. Il y a aussi, pour tout vous dire, Michel qui n'est pas là ce soir, toujours fâché que Véra ait caché les faux papiers de ses copines dans ses couches en 1943. Rancunier, il a préféré rester derrière ses fourneaux à Vence. Qu'on se rassure, si vous voulez en savoir plus sur la remarquable cuisine de son fils aîné, Véra a toujours sur elle une douzaine de cartes de visite du restaurant. Il n'y aura d'ailleurs pas besoin de lui en demander, pour qu'elle vous en donne une ou deux

lors du buffet tout à l'heure.

Au travers de ta Médaille du Mérite, c'est tout ça qui est honoré, tout ça qui fait que notre brave communauté survit, ce qui comme chacun sait, est le début de la vie.

Cette Médaille, c'est au quotidien, notre mère qui trie et colle des photos ocre et sépia avec ses copines, c'est la dernière lettre d'adieu qu'on défroisse tout

doucement, c'est la larme rapide qu'elles essuient quand un nom ressemble au leur ou à un souvenir qui revient.

Votre travail préserve l'avenir de notre communauté et d'un pan du patrimoine humain, surtout du point de vue des dentistes, des fourreurs et des avocats.

Pour toi, notre mère, pour tes amis de la « Mémoire Juive », Michel et moi te disons, vous disons, notre gratitude, et que cette médaille, allez, tu ne l'as pas volée ■

Les fils de Véra

Jean-Alain et Michel



RÉNOVATION DE LA RUE DES ROSIERS À PARIS

Depuis une quinzaine d'années, la rue des Rosiers et les rues adjacentes se transforment. Des magasins de luxe s'installent et rien ne peut entraver cette prolifération, car la demande est forte.

C'est la situation conjoncturelle de la mode, même si certains le déplorent. Cet épiphénomène se retrouve dans tous les quartiers et même dans toute la France.

Cette conjoncture a pour résultat la disparition des petits commerçants au profit des grandes surfaces de proximité.

Hélas, David ne vaincra pas Goliath !

Toutefois, la spécificité du « Pletzl » (petite place) restera dans la mémoire des Juifs, et les touristes étrangers, juifs ou non, ne manqueront jamais cette visite obligée.

Seuls, les commerçants spécialisés dans les produits incontournables, exécutés selon des recettes ancestrales de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient, resteront implantés dans ce quartier si cher à nos cœurs. La qualité et les saveurs inimitables seront un rempart infranchissable à toute tentative de disparition.

Toutes ces raisons majeures m'incitent à approuver pleinement le projet de la Mairie de Paris, dont la maire du IV^e, Madame Dominique Bertinotti, porte la responsabilité de la bonne finalité.

D'ailleurs, bien avant la dernière élection municipale, la rénovation de notre quartier faisait déjà l'objet de plusieurs études, suite à l'impatience des riverains. Plus de prise en compte à la libre circulation des piétons apportera une meilleure convivialité et une image de raison par le contact des autres.

Dans les projets qui nous sont soumis, la plupart des améliorations proposées emporteront majoritairement notre accord. Faisons donc en sorte de débattre de certains détails en toute concertation amicale. Parlons surtout de la rue des Rosiers qui fait litige.

C'est à partir de la rue Ferdinand Duval jusqu'à la rue Vieille du Temple, que cette rue des Rosiers est impraticable, aujourd'hui.

- Impossibilité pour un piéton de s'y aventurer avec un « caddie », une poussette ou des paquets volumineux.

- Danger grave de poser brusquement un pied sur la chaussée sans risquer de se faire happer par un véhicule (cela m'est arrivé!).

- Un enfant chargé d'un lourd cartable est à la merci, quotidiennement, d'un tel accident.

- Un promeneur a de grandes difficultés à s'arrêter devant une vitrine. Dans le cas contraire, il oblige les autres piétons à descendre du trottoir sur la chaussée. D'où, invectives et mauvaise humeur.

- Sans parler des dimanches où la foule, très dense, déambule obligatoirement sur la chaussée. Elle est alors confrontée aux voitures et aux motos dont les conducteurs impatientes klaxonnent à tout-va.

- Toujours les dimanches (et parfois la semaine pendant les congés) des jeunes motards, très indisciplinés, exécutent des acrobatiques gymkhanas, étourdissants et pétaradants dans les rues périphériques, au mépris des risques pour tous.

Le tout agrémenté de paroles insolentes envers les « empêcheurs de tourner en rond ».

En plus, ils squattent les carrefours (chaussées et trottoirs) en discourant très bruyamment sur la façon de refaire le monde à leur manière. (Pourquoi-pas!)

1 - Il est de bonne synthèse de transformer cette partie de la rue des Rosiers en supprimant les trottoirs d'une étroitesse ridicule.

2 - Réaménager chaque carrefour sur toute la longueur de la rue et réduire la vitesse des véhicules à 30 kmh.

3 - Interdire les camions de fort tonnage

4 - Indiquer les heures de livraison à respecter

5 - Supprimer la circulation des véhicules à quatre roues et à deux roues, le dimanche après-midi (sauf aux riverains munis d'une attestation en règle)

6 - Limiter la « piétonisation » aux dimanches après-midi.

La durée des travaux inquiète les commerçants et je trouve cela très légitime. Certaines personnes avancent une durée de deux à trois ans, ce qui est en totale contradiction avec le chiffrage avancé par les services techniques.

Un riverain prend la parole

Soit, dix mois environ et par tranches de six à huit semaines. Les travaux seront interrompus durant les périodes des fêtes nationales et juives. Des réunions de déroulement des travaux seront organisées avec toutes les parties concernées, commerçants et habitants.

Donc, cessons les querelles stériles qui ne peuvent engendrer que colère et haine. Dans ce monde bouleversé par les guerres et les drames, nous avons devoir, pour notre avenir et celui de nos enfants, de faire preuve de tolérance et d'espoir.

N'utilisons pas de slogans creux, car, dans ce contexte, rien ne peut contrarier la mémoire juive !

L'exclusion de l'autre n'a jamais été un facteur de sérénité.

Vivre en paix et en harmonie doit être l'objectif de tous. Les valeurs sûres de la convivialité, vous les connaissez comme moi ■

Ernest Buchwald

LAÏCITÉ QUAND TU NOUS LÂCHES !

Ce mot laïcité n'a jamais été prononcé aussi souvent que depuis que son sens s'est perdu dans les méandres du retour du religieux et du repli sur les appartenances, appelés souvent par un nom plus « moderne » : le communautarisme.

Aujourd'hui, les affrontements entre ces communautés menacent notre démocratie républicaine qui, par sa passivité, semble s'égarer.

Ce n'est pas la première fois que cela se produit, mais cette démocratie a toujours su se retrouver.

La prise de conscience du danger que fait courir cette démarche vers le communautarisme, devraient nous emmener à retrouver les chemins, où ont été construits les fondements de ce pays et où ils ont été solidifiés.

Comme une langue unique, et surtout cette devise qui a éclaté dans le monde comme une bannière claquant au vent : « Liberté, Égalité, Fraternité », ainsi qu'un état démocratique, républicain et laïque.

La France est devenue forte depuis qu'elle était ainsi. Elle a vu son rayonnement mondial briller jusque dans les plus petits villages de pays qui avaient, eux, tendance à asservir certains de leurs habitants. On a vu des gens tout risquer pour fuir la misère et les persécutions, surtout leur vie et celle de leurs proches. Quitter, sans esprit de retour, leurs villages pour trouver, ici, en France, cette liberté dont ils avaient tant entendu parler.

Après bien des soubresauts et des retours vers l'ancien, la France s'est résolument tournée vers un système de gouvernement démocratique. La démocratie, rappelons-le, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. Bien sûr, il ne faut pas être naïf, et s'imaginer que le peuple contrôle tout, qu'il n'est jamais trahi, bafoué, trompé. Plus encore, au cours de périodes noires, certains éléments de ce peuple ont été persécutés et privés de liberté.

Après avoir su prôner la laïcité comme mode de fonctionnement prioritaire, en n'hésitant pas à bien préciser le rôle de l'état et des religions. La France est le seul pays au monde ⁽¹⁾ qui a su faire cela. C'était, et c'est toujours notre fierté.

Grâce à ce concept, tous les enfants

qui, depuis 1905 ont fréquenté les écoles de la République française, ont été instruits de l'égalité de chacun, de la liberté dont ils pouvaient bénéficier, et de la fraternité qu'ils devaient aux autres, s'ils voulaient eux-mêmes la recevoir.

Tout y est permis, dès l'instant que l'autre, quel qu'il soit, est respecté pour ce qu'il est.

L'exercice d'un culte religieux, dans notre France républicaine est le plus libre au monde.

Quel pays permet à chacun de croire ce qu'il veut, de se parer des apparences particulières, de prier son, ou ses dieux, de dire ce qu'il pense à ce sujet, où il veut, quand il veut, comme il veut, sous la réserve bien sûr qu'il ne gêne ni ne dérange l'autre qui ne veut pas croire, ou qui ne veut pas croire comme lui ?

Aucun autre pays que la France ne permet cette liberté. Ici, l'honneur et les serments que l'on peut être amené à prêter sur celui-ci, se font sans aucune référence religieuse.

Pourquoi, depuis quelques années, cela ne semble plus être ?

Aujourd'hui, quand certains excités, s'imaginent que leur croyance est vérité, vérité absolue, et, au nom de cet assujettissement, profanent les lieux où d'autres font autrement, malmènent des gens qui pensent différemment, notre république n'intervient pas, en rappelant ce qu'elle est, et quel est son système de fonctionnement et de valeurs, on doit rappeler à l'ordre nos dirigeants.

Loi sur le port du voile, sur le port de la kippa ou de la croix latine apparente ou encore de la robe safran des bonzes ou de l'os dans le nez pour les papous, etc.

Une loi pour chaque cas ! Non.

Une seule loi suffit, et elle existe : *La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789*.

Mais il faut la rappeler, la relire, haut et fort.

Il faut la dire dans les radios, à la télévision, l'écrire dans la presse.

Et surtout, il faut y croire.

Comme on fait de la publicité pour vendre n'importe quel produit, on doit faire de la publicité pour la Déclaration des Droits de l'Homme.

Les soi-disants représentants de « Dieu » sur terre, doivent rentrer dans leurs temples, s'occuper de leurs ouailles. Leur rappeler, qu'ici, en France, l'exercice d'une religion est permis à tout le monde, mais chez soi et dans la discrétion, en respectant le voisin.



Poster conçu en 2001 par Philippe Apeloig pour le Ministère de l'Éducation Nationale

Enfin, le concept de république ne peut pas se conjuguer avec une croyance. Une république chrétienne, islamique, judaïque ou autre, est inepte.

Les croyances religieuses reposent sur des dogmes établis auxquels les fidèles sont soumis.

La république laïque repose sur des réflexions, des analyses humaines, une philosophie et des principes toujours vérifiables et améliorables, sur des vérités peut être imparfaites, mais nous devons nous efforcer de les rendre acceptables pour tous ■

Marcel Apeloig

⁽¹⁾ D'autres pays ont également su mettre en place une séparation des églises et de l'état, mais partiellement ; dans certaines provinces ou régions seulement.

UN LIVRE À LIRE

Ce livre, paru en Janvier 2004 inaugure les nombreux colloques et parutions qui jalonnent l'année, jusqu'au 6 juin, soixantième anniversaire du débarquement, et enfin au 24 août qui rappellera le soixantième anniversaire de la Libération de Paris et de la France.

Pour rappeler cette époque, Alain Vincenot, journaliste et écrivain a choisi de demander leurs témoignages à 60 résistants, 30 hommes et 30 femmes. Il

La France Résistante

Histoires de héros ordinaires de Alain Vincenot (Editions des Syrtes)

a interviewé ces hommes et ces femmes qui ont lutté contre l'occupation des nazis et l'aide que leur ont apporté leurs collaborateurs de Vichy.

Ces résistants, « *soutiers de la gloire* » selon l'expression de Pierre Brossolette, qui, tel Cincinnatus, la paix revenue et les principes républicains rétablis, sont restés souvent dans l'ombre. (Préface de Jean Mattéoli).

L'auteur a choisi ses interlocuteurs, souvent très jeunes à l'époque, dans tous les différents groupes composant la Résistance Française: nationaux français ou étrangers, de tous horizons sociaux, politiques et philosophiques, tous animés par la volonté de lutter contre l'ennemi et libérer la France.

L'auteur a inséré différents textes, dernières lettres de résistants condamnés, avant leur exécution, des poèmes, des tracts et autres documents de l'époque.

La « Mémoire Juive de Paris » a noté que dans son introduction, Christine Levisse-Touzé, directrice du *Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin* (Ville de Paris)⁽¹⁾ et Jean Mattéoli, président de la *Fondation de la*

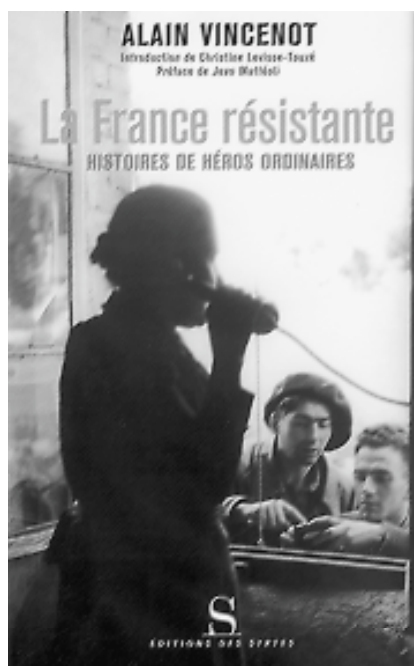
Résistance, dans sa préface, ont rappelé la spécificité du double combat des résistants juifs qui ont contribué à la lutte nationale et ont ajouté à leur combat la défense des Juifs.

Alain Vincenot a interviewé des membres juifs de la MOI (Main d'Œuvre Immigrée), et a réservé le cinquième chapitre au « *Combat de la Vie pour la Résistance juive* » de l'OJC (Organisation Juive de Combat)

Ce livre est une contribution à l'Histoire de la Résistance et rappelle la part importante que nous y avons prise, démentant ceux qui allèguent que les Juifs sont allés comme des « moutons à l'abattoir » alors qu'ils étaient pris dans une nasse implacable, et ont lutté pour sortir de ses mailles ■

Frida Wattenberg

(1) Ce Mémorial se trouve sur la dalle, au dessus de la gare Montparnasse dans le XIV^e arrondissement de Paris.



À L'HEURE DE LA LIBERTÉ

☛ Suite de la page 1

des) on pouvait se demander s'ils avaient conscience d'appartenir à la gente humaine.

Si les Juifs furent victimes au premier chef, on ne saurait oublier les Tziganes et les résistants. L'an prochain sera marqué par le souvenir de la défaite allemande.

Des survivants nous ont raconté par la parole, l'écrit, le cinéma, ce que fut l'enfer à croix gammée. Sur cette période où, ici et là, le sang coula, n'oublions pas la « Shoah », qui reste le symbole de l'horreur, de l'extermination et de la mort.

Les rescapés, témoins exemplaires sont frappés par le nombre de jeunes et d'étudiants, sans oublier les professeurs, qui sollicitent leurs témoignages.

Il est évident que le rôle des survivants (il y en a encore) est ici exemplaire.

Garder présente dans nos mémoires la « Shoah » est le meilleur moyen de lutter contre le retour de l'horreur.

Des chants hors du commun

Une des armes que nous possédons sont les poèmes et les chants, que des poètes nous ont légués, en Pologne et à l'Est, comme en France aussi, naturellement.

Ce sont aussi des instruments de la mémoire ■

Henry Bulawko

Entretien de routine avec l'éminent chirurgien qui doit m'opérer prochainement.

Abordant la question de mes antécédents médicaux, nous en arrivons à la période de la Shoah et il me demande s'il m'en reste des séquelles. « *Un syndrome qui échappe au stéthoscope et à l'imagerie médicale. Ainsi, là où, par exemple, chacun voit des enfants en rangs partant en excursion, c'est chez moi l'image d'enfants juifs conduits à l'abattoir qui vient se superposer* » lui dis-je.

Réponse : « *Je vous comprends fort bien mais, et n'y voyez surtout pas un sentiment antisémite de ma part, ne trouvez-vous pas qu'on en parle trop ?* »

Que répondre à ce professeur qui, je l'espère, manie aussi bien le bistouri que la précaution oratoire ?

« Trop » ! Voilà un adverbe qui semble, en « Novlangue » européenne, réservé au seul cas des Juifs. Nul ne trouve que dans la dernière guerre, on a tué trop de Juifs par rapport à la sinistre « moyenne » européenne de la même période.

Nul ne trouve qu'on parle trop des victimes palestiniennes et pas assez des victimes chrétiennes et animistes soudanaises, pourtant bien plus nombreuses.

« *Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli* » nous dit quelque part Paul Ricœur.

Or on commémore encore l'Armistice du 11 novembre 1918, date à laquelle la France avait perdu dans les combats près de 4% de sa population, ce qui paraît à juste titre énorme.

Mais c'est aux seuls Juifs dont pourtant près de 90 % de la population qui vivait sous la botte nazie a été délibérément exterminée, qu'on reproche d'en « parler trop ».

J'aurais aimé dire à mon interlocuteur que si les nazis avaient appliqué à toute la population française le « traitement » réservé aux Juifs, et dans les mêmes proportions, 36 millions de Français sur les 40 millions que comptait alors le pays, auraient été exterminés, laissant après la guerre une France exsangue et désertifiée, peuplée d'à peine quatre millions de survivants.

Aurait-on, dit dans cette hypothèse et « sans être francophile », qu'on en parle trop ?

Qui prétendrait que les médias « parlent trop » des victimes de la catastrophe aérienne de Sharm-el-Sheikh ?

Qui leur reprocherait de publier trop de photos des familles françaises entièrement disparues dans cette catastrophe ?

Certainement pas nous, qui « parlons trop » des centaines de milliers de familles totalement exterminées, éradiquées et dont il ne reste de traces que dans la mémoire que nous nous obstinons à sauvegarder.

Au vu du réveil d'un antisémitisme, impunément affiché au grand jour à la faveur d'un détournement et d'une perversion du sens qui autorise d'être antisémite, moyennant quelques précautions oratoires à coloration antiraciste, socialiste, anti-OGM, alter-mondialiste ou *droits-de-l'homme*iste, au vu des thèses négationnistes sanctionnées par... un doctorat protégé par les tribunaux de la République, force est de croire que loin d'en parler trop, nous n'en avons certainement pas assez parlé.

Alors ne craignons pas d'en parler trop. Nous serons de toute façon, et de loin, bien moins nombreux que ceux qui s'acharnent à faire disparaître nos martyrs sous la lourde chape de l'indifférence et de l'oubli... ■

David Dawidowicz

C'est le 13 avril 2002 que fut créée l'association « **Mémoire du convoi 6** ».

Elle a pour but de rassembler les personnes dont un membre ou ami de la famille a été déporté vers Auschwitz-Birkenau par le convoi numéro 6 du 17 juillet 1942 en partance du camp de Pithiviers, dans le Loiret.

La spécificité de ce convoi était de vider les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande pour faire place aux « raflés » du Vel d'Hiv.

Il se composait de 928 personnes dont 23 enfants.

Notre projet est de publier un livre à partir des témoignages et des documents collectés.

Si vous possédez des documents comme des photos, des papiers d'identité ainsi que des correspondances, écrites et envoyées depuis les camps de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande. Les photocopies de ces documents permettront d'illustrer le témoignage sur chaque déporté.

Le groupe fondateur de l'association œuvre déjà depuis trois ans et, à ce jour, nous avons retrouvé plus de deux cents personnes, dont un membre de la famille ou un ami a été déporté par ce convoi.

La publication de ce livre est proche, courant 2004, et nous comptons sur votre coopération pour faire revivre et transmettre, afin de ne pas oublier ■

Notre adresse :

Mémoire du Convoi 6
37 rue de Turenne
75003 Paris.

e-mail : convoi6@yahoo.fr

UNE PENSÉE À NOTRE CAMARADE ZALMAN BRAJER

Un compagnon qui disparaît laisse le souvenir d'un camarade avec qui nous avons milité.

Dans le cas de Zalman Brajer, il y a une spécificité: longtemps, il fut le responsable du pèlerinage à Pithiviers et Beaune-la-Rolande.

Ces deux petites villes occupent une place à part dans notre Mémoire. C'est là que furent créés les premiers camps d'internement de France.

Les nazis et leurs sbires français, avaient-ils, dans l'immédiat, conscience de ce qui allait suivre? La question est sans intérêt, sur l'heure, on constatait que quelques milliers de Juifs étrangers avaient

été enlevés à leurs familles et internés dans des camps relativement proches de Paris

L'incapacité d'envisager ce qui allait suivre, ce qui est à leur honneur, fit qu'on y organisa une vie sociale et artistique. Des conférences, des spectacles y furent organisés.

Quelques contacts furent noués avec des paysans pour lesquels on travaillait.

Le contact n'était pas totalement rompu avec la famille.

Un chant « *Chant de Pithiviers* » fut créé, nous le chantons encore quand nous venons en pèlerinage dans ces deux villes du Loiret.

Le mérite des déportés survivants,

(dont des rescapés de ces camps), a été d'organiser un pèlerinage annuel dans le Loiret. En dernier lieu, ce fut la charge de Zalman Brajer.

Pour vivre, il travaillait. Pour se distraire il créait des œuvres d'art (nombre de ses beaux tableaux se retrouvent ici et là. Deux reproductions sur cette page).

Quand les premiers camarades ayant cette charge durent y renoncer (fatigue, maladie, décès) on trouvait toujours un remplaçant.

Notre camarade Brajer veilla à améliorer le site et les modestes monuments où figurent les noms des

disparus.

Il s'y donna avec cœur, allant souvent sur place, rencontrant les autorités, veillant à ce que ce pèlerinage annuel se déroule dans les meilleures conditions.

L'an passé, il n'assumait plus cette responsabilité qui fut prise en charge par Hélène Mouchard-Zay et Eliane Klein, nos amies orléanaises. Il tint cependant à dire quelques mots qui lui demandèrent un gros effort.

Certains, peut-être, comprirent que c'était son dernier pèlerinage.

Nombreux furent ceux qui se retrouvèrent au cimetière pour lui rendre hommage et lui dire un dernier adieu.

Cela étant, ce qui a été créé ne disparaît pas. Déjà on envisage comment assurer la continuité. Les élèves de l'Ecole Agricole, construite sur le site du camp de Beaune-la-Rolande, sont résolus à assumer leur part...

On n'oubliera pas les camps et les morts de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. On n'oubliera pas notre camarade Brajer ■

Henry Bulawko



NB. Il ne m'est pas possible d'énumérer tous les camarades, qui depuis le début, ont semé dans le Loiret le grain contre l'oubli.

Ces derniers temps, nous avons eu le camarade Raymond Kamioner remplacé pour raison de santé, puis Eliane Klein, présidente du CERCIL d'Orléans Et d'autres encore...

UN AMI DISPARU

Beaucoup se souviendront longtemps de son sourire précédant son rire particulier qui devint avec le temps une sorte de carte de visite.

Certains d'entre nous firent appel à ses services.

Traiteur il était devenu et connu comme tel.

Dans les réceptions, mariages ou autres joyeuses manifestations, on le voyait, élégant, avec son nœud papillon, son fameux sourire permanent, scruter la salle et le bon déroulement des services

qu'il assurait.

Peu de chose lui échappait. Toujours prêt à intervenir, il était devenu un personnage incontournable.

Il est allé voir dans un autre monde, où, peut-être, rencontrant un de ses amis, il lui glissera à l'oreille: « *Dis, tu connais la dernière?* »

Claude Lustyk fils de père déporté, a séjourné pendant quelque temps dans un foyer de la CCE, le Manoir d'Andrésy. Claude nous a quitté bien vite.

Ne l'oublions pas.

Ne pleurons pas celui que nous avons perdu, réjouissons-nous de l'avoir connu et aimé.



Ida et Marcel APELOIG

YAD VASHEM Recherche de témoins

Le Comité français pour Yad Vashem a permis la reconnaissance de 2171 Justes en France en 2002. Mais, le livre des Justes n'est pas terminé. Pour poursuivre notre mission, nous sollicitons des témoignages en faveur des personnes mentionnées ci-dessous.

Monsieur Paul SCLAROVITZ, son épouse et ses deux fillettes Paulette et Jacqueline, de Nancy, ont été cachés par Monsieur et Madame ETAIX au Mayet-de-Montagne, près de Vichy dans l'Allier. Les parents sont ensuite cachés par la famille ROCHE à Saint-Germain-Laval, alors que les fillettes sont prises en charge par la famille ROUX à Saint-André-d'Apchon. Après la guerre, les SCLAROVITZ habitent Nancy, 42 rue Albert 1^{er}.

Monsieur et Madame GOTCHOUK (alias GARNIER) de Mulhouse, ont été cachés en 1940 avec leurs deux fillettes, Ginette et Monique, par Monsieur et Madame LUTRAND à Livron (Drôme), puis à Crest par Madame BREYTO. En 1945, la famille a eu un fils, Daniel, et en 1950 Ginette part en Israël.

À Vézelay, dans la pension Sainte Madeleine, une quinzaine de jeunes filles juives envoyées par Notre-Dame-de-Sion ont été cachées et sauvées par Sœur LEOCADIE entre 1943 et 1944.

Madame Klara ADLER et son fils Norbert, né en Autriche en 1934, ont été cachés d'octobre 1942 à la fin de la guerre par Monsieur et Madame BOUCHER à Gonon-de-la-Voulte-sur-Rhône (07800). En 1964, Norbert Adler habitait aux U.S.A., à Denver.

Si vous pouvez témoigner, nous vous remercions d'envoyer une réponse écrite et certifiée au **Comité français pour Yad Vashem, Département des Justes**
64, avenue Marceau - 75008 Paris.

Une fois de plus, une émission de télévision remarquable était programmée à 1 h 30 et 5 h 30, en pleine nuit. Heureusement, il y a le magnétoscope. Il s'agit d'une émission intitulée *La dernière lettre*, d'après un roman du Russe Vassili Grossman, *Vie et destin*.

Une interprétation magistrale, émouvante, par Catherine Samie, doyenne de la Comédie Française.

Tournée en noir et blanc, par l'américain Frederick Wiseman.

En 1941, sachant qu'elle ne sera plus là le lendemain, une mère dit sa dernière lettre qu'elle adresse à son fils, dans un ghetto en Ukraine, Sans pathos ni grandiloquence, un jeu d'ombre et de lumière, une simple robe noire, des cheveux blancs, l'étoile de David, les mains qui voltigent, des mots simples. Inoubliable! ■

LA TÉLÉVISION NOCTURNE

Véra Steinfeld

SOIXANTE ANS - MÉMOIRE

1944 - Des commémorations seront nombreuses pour rappeler la mémoire des événements tragiques de cette époque. Ces rappels continueront jusqu'à l'anniversaire du débarquement et celui de la Libération de la France. En janvier 2005, nous rappellerons le 60^e anniversaire de l'ouverture des camps de concentration, dont si peu des nôtres sont revenus.

L'Organisation Juive des Combats (OJC) fait appel à vos souvenirs pour deux cérémonies à venir:

9 juin 1944 - Tulle (Correze)

La division allemande Das Reich pend 99 hommes et en déporte 102 avant de continuer sa route, et au passage de martyriser la ville d'Oradour-sur-Glane. Qui se souvient de la fausse identité de Jules Alter « *Héron* ». En effet, il a été déporté et est décédé sous cette fausse identité. Il demeurerait au collège de Tulle, et s'occupait avec sa femme Fanny des enfants cachés dans le secteur. Il serait souhaitable de rétablir sa véritable identité sur la stèle qui va être érigée à Tulle.

2 juin 1944 - Miremont (Haute-Garonne)

Quinze Juifs sont sortis comme otages, de la prison Cafarelli de Toulouse et fusillés à Miremont. Il s'agissait de :

Maurice et Daniel Auscaler, Étienne Gonzy, Simon Kapelovitz, Hans Kohn, Roger Lahana, Jean Lipcyck, Maurice Nahon, Jean et Maurice Schoenholz, Jean Schramek, Marcel Siessel, Léon Stein, Simon Wulfsohn, Haïm Zara.

Nous invitons les familles et amis de ces victimes à prendre contact avec les organisateurs de la commémoration qui se prépare pour ce tragique événement.

Contact:

Frida Wattenberg - ARJF/CDJC - 37 rue de Turenne 75003 Paris

MÉMOIRE JUIVE DE PARIS - 37 rue de Turenne - 75003 PARIS Tél: 01 42 77 44 72 - Fax: 01 48 87 15 20
e-mail: fwatt@club-internet.fr ou apeloigm@club-internet.fr

Samedi 24 janvier dernier, dans le cadre de son congrès, la LICRA présentait un débat sur la laïcité, présidé par Bernard Stasi, président de la Commission sur la laïcité. À la tribune, les journalistes suivants :

- Françoise Laborde de FR2, médiatrice de la rencontre.
- Jean-Pierre Elkabach de Europe 1
- Jacques Julliard du Nouvel Obs.
- Serge July de Libération
- Jean-François Kahn de Marianne
- Olivier Mazerolle de FR2

Bernard Stasi a présenté le projet de loi que la commission a remis au Président de la République. Il a précisé que d'entrée, il n'était pas favorable à une loi sur le port du voile dans les écoles. Au fur et à mesure que la Commission entendait divers témoins, qui ont raconté, décrit et évoqué parfois avec beaucoup d'émotion, ce qu'ils ont vu, entendu, subi ou enduré, il s'est progressivement convaincu qu'une loi sur ce sujet était nécessaire.

Olivier Mazerolle a tenu les mêmes propos; il a aussi ajouté que les journalistes comme lui aimeraient bien diffuser, aux heures de grande écoute, des images de faits graves et durs, afin que les Français soient parfaitement au courant de ce qui se passe, en France ou dans d'autres pays. Mais les directeurs de chaîne s'opposent à cela. L'information ainsi est incomplète et sérieusement édulcorée. Il a terminé en disant: « *Même si, intellectuellement, je suis contre cette loi, je la voterai aujourd'hui, car, sinon, cela apparaîtrait comme une reculade de l'État, compte tenu de la manifestation des femmes voilées, encadrées par les "grands frères" les pères ou les maris. Mais, le recours à la loi, c'est une faiblesse de la République* ».

Jean-Pierre Elkabach a rapporté le fait que récemment des femmes sont entrées dans le Sénat, habillées comme

tout le monde, et se sont voilées une fois à l'intérieur. Il a ajouté que Jean-François Lamour, le Ministre des Sports lui a confié que le sport à l'école ne peut plus, aujourd'hui, se pratiquer normalement. Des « intégristes » font opposition à ce que les jeunes filles participent aux épreuves où elles doivent revêtir une tenue faisant apparaître leur corps.

Jacques Julliard a déploré que toutes les religions se mêlent bien trop de politique.

Jean-François Kahn a proposé que Monsieur Tarik Ramadan porte un voile, car son aspect physique de « beau gars » est dangereux pour les mœurs, et il serait normal que, dans ces conditions, il se voile la face. Il serait ainsi en accord avec ses propositions.

Yvan Levaï, présent dans la salle, invité à s'exprimer, a proposé aux journalistes de diffuser et de signer la « *Lettre aux instituteurs* » de Jules Ferry. « *Jules, pas l'autre* » a-t-il précisé !

Bien qu'il ne fût pas prévu que des gens de la salle s'expriment oralement, la parole a été donnée à une femme voilée. Après avoir entonné le couplet habituel sur la liberté de son choix, elle a dit « *Les femmes qui portaient la burka et qui l'ont enlevé ont ôté une partie de leur cerveau avec* » ce qui a provoqué l'indignation de la salle.

Le soir, dîner de gala en présence de Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur. Patrick Gaubert, président de la LICRA s'est indigné de toutes les exactions antisémites qui se déroulent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années maintenant. Il a fait projeter un court-métrage de Bruno Nahon qui montre des synagogues brûlées, des interviews de personnes juives agressées, comme le rabbin de Ris-Orangis. C'est avec une forte conviction que Patrick Gaubert a dit qu'il entend combattre ce

fléau et que la LICRA suit toutes ces affaires; une cellule d'aide psychologique a été mise en place. Mais aussi, s'adressant à ceux qui auraient la tentation de quitter la France, il a rappelé combien son enracinement à lui, était important: « *Mes racines sont peu profondes mais elles sont fortes, je suis indéracinable!* »

Nicolas Sarkozy, prenant la parole a reproché à Patrick Gaubert de n'avoir pas dit que la suite donnée à tous ces méfaits a été d'arrêter les auteurs, de les mettre en prison et de poursuivre. Il s'est inscrit en faux, en disant que, actuellement, la République protège les Juifs comme citoyens français comme les autres. Il est faux de dire le contraire. Il a cité divers cas, où ses services ont agi pour trouver les coupables et les traduire devant la justice. Il a ajouté, évoquant l'affaire de l'enfant du lycée Montaigne qui avait subi pendant de longs mois des sévices de la part de condisciples musulmans, « *Si vous, vous ne portez pas plainte, c'est moi qui le ferai!* ». Puis plus loin il affirma avec force: « *La suite à donner aux actes antisémites, ce n'est pas l'affaire des Juifs et de la communauté, mais celle de la République. Il faut apaiser le débat* ». Sa conclusion fut très directe et ferme: « *Français vous êtes et c'est cela qui compte. Vous ne devez pas vous poser la question " Vais-je quitter la France? ", vous ne devez même pas penser à cette question. C'est à la République de vous protéger, et j'y veillerai!* »

Il est agréable de voir une association comme la LICRA, active et déterminée à lutter contre l'antisémitisme avec autant de conviction et d'intelligence ■

Marcel Apeioig

Tous les textes qui sont publiés dans ce Bulletin le sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. - Bulletin conçu avec le concours de tous les membres du Secrétariat de MJDP

Mise en page et réalisation : Marcel APELOIG